

La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes

2^{ème} trimestre 2019

La construction neuve reste en repli

Malgré un bon trimestre, les autorisations de logements conservent une tendance baissière, tout comme les mises en chantier dans le résidentiel qui restent en repli. Cette tendance concerne également les surfaces d'activité. Les autorisations de locaux non résidentiels restent globalement en baisse malgré un second trimestre dynamique. Les mises en chantier de locaux évoluent peu.

Les logements

Les autorisations de logements restent en baisse au second trimestre 2019. En Auvergne-Rhône-Alpes, 60 500 logements font l'objet d'une décision favorable pour la dernière période annuelle glissante actualisée en juin 2019, soit du troisième trimestre 2018 au deuxième trimestre 2019. Selon cette estimation en date réelle, la diminution des autorisations est de 9 % par rapport à 2018. De trimestre à trimestre, les chiffres d'avril à juin 2019 progressent malgré tout de 9 % par rapport à ceux de la même période de 2018. En données annuelles glissantes, le nombre de logements autorisés reste stable dans l'individuel, mais diminue dans le collectif.

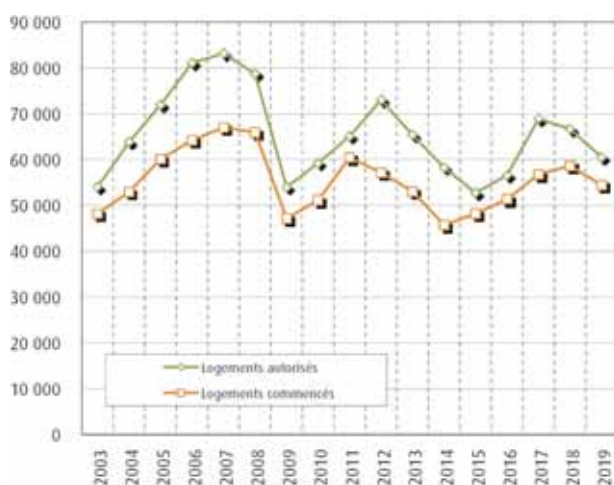
Les autorisations de logements sont en diminution dans la Métropole de Lyon, l'Allier et la Savoie alors qu'elles progressent dans la Loire et le Rhône. La baisse observée au niveau régional est légèrement plus forte

que celle de la France métropolitaine où les autorisations de logements se replient de 6,6 %.

Les mises en chantier de logements sont également en diminution. 54 400 logements sont commencés au cours de la dernière année glissante, soit 7 % de moins qu'un an auparavant. Les mises en chantier du second trimestre 2019 sont inférieures de 12 % à celles du second trimestre de 2018. En année glissante, la baisse des mises en chantier concerne l'habitat collectif et l'individuel pur, tandis que l'individuel groupé ne connaît pas d'évolution significative.

Le nombre de logements mis en chantier augmente principalement dans le Puy-de-Dôme et la Savoie, mais se contracte dans la Métropole de Lyon, la Haute-Loire et la Loire. Globalement, la baisse des mises en chantier est un peu plus sévère en Auvergne-Rhône-Alpes que dans l'ensemble de l'Hexagone où l'évolution s'établit à -5 %.

La construction neuve de logements



Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En nombre de logements, estimation date réelle

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 2^{ème} trimestre 2019

La construction neuve de locaux



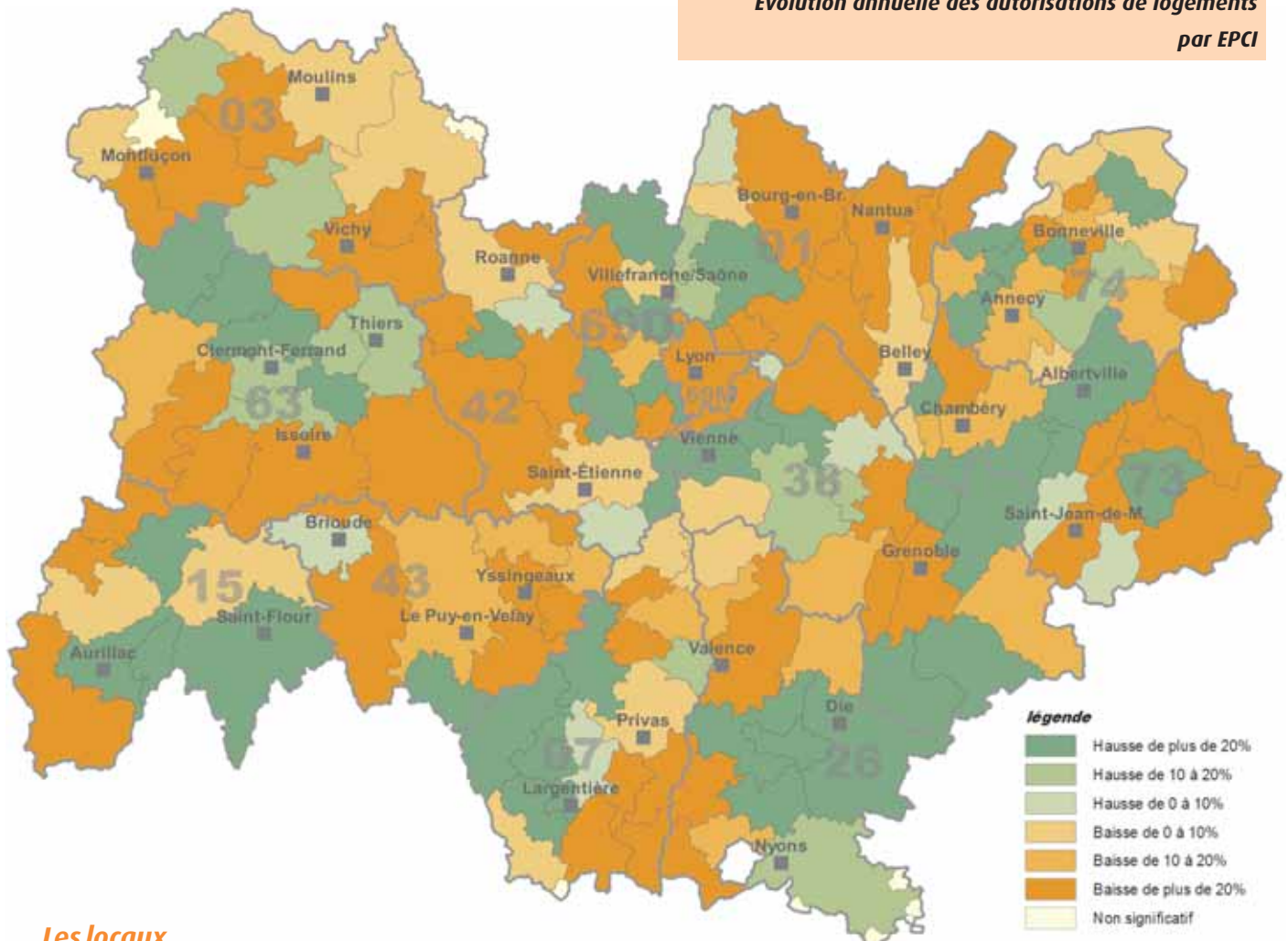
Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 2^{ème} trimestre 2019



Evolution annuelle des autorisations de logements par EPCI



légende

- Hausse de plus de 20%
- Hausse de 10 à 20%
- Hausse de 0 à 10%
- Baisse de 0 à 10%
- Baisse de 10 à 20%
- Baisse de plus de 20%
- Non significatif

Les locaux

La tendance à la baisse qui affecte les logements concerne également, mais dans une moindre mesure, les locaux non résidentiels. En date de prise en compte, 5,5 millions de m² de plancher sont enregistrés comme autorisés au cours de la dernière année glissante, soit une diminution de 5 %. Le cumul du 2^{ème} trimestre 2019 progresse quant à lui de 20 % par rapport à celui du même trimestre de l'année précédente. En année glissante, la baisse est particulièrement marquée pour les locaux commerciaux et ceux relevant du service public.

Les surfaces autorisées de locaux non résidentiels progressent essentiellement dans le Rhône, alors qu'elles connaissent un repli particulièrement sensible dans la Métropole de Lyon, le Cantal et l'Isère. Les autorisations de locaux progressent de 1 % en France métropolitaine.

Toutefois les mises en chantier de locaux non résidentiels se maintiennent. La surface totale enregistrée comme mise en chantier au cours de la dernière année glissante augmente de 1 % pour dépasser 3,8 millions de m². Le chiffre du second trimestre 2019 est en hausse de 3 % par rapport à la même période de 2018. En année glissante, l'augmentation la plus forte concerne les surfaces destinées à l'hébergement hôtelier.

Les surfaces d'activité commencées connaissent une augmentation particulièrement sensible dans la Métropole de Lyon et en Haute-Loire, alors qu'elles se replient principalement dans l'Ain et l'Isère. Dans l'ensemble de l'Hexagone, les mises en chantier sont quasi-stables à -0,1%.

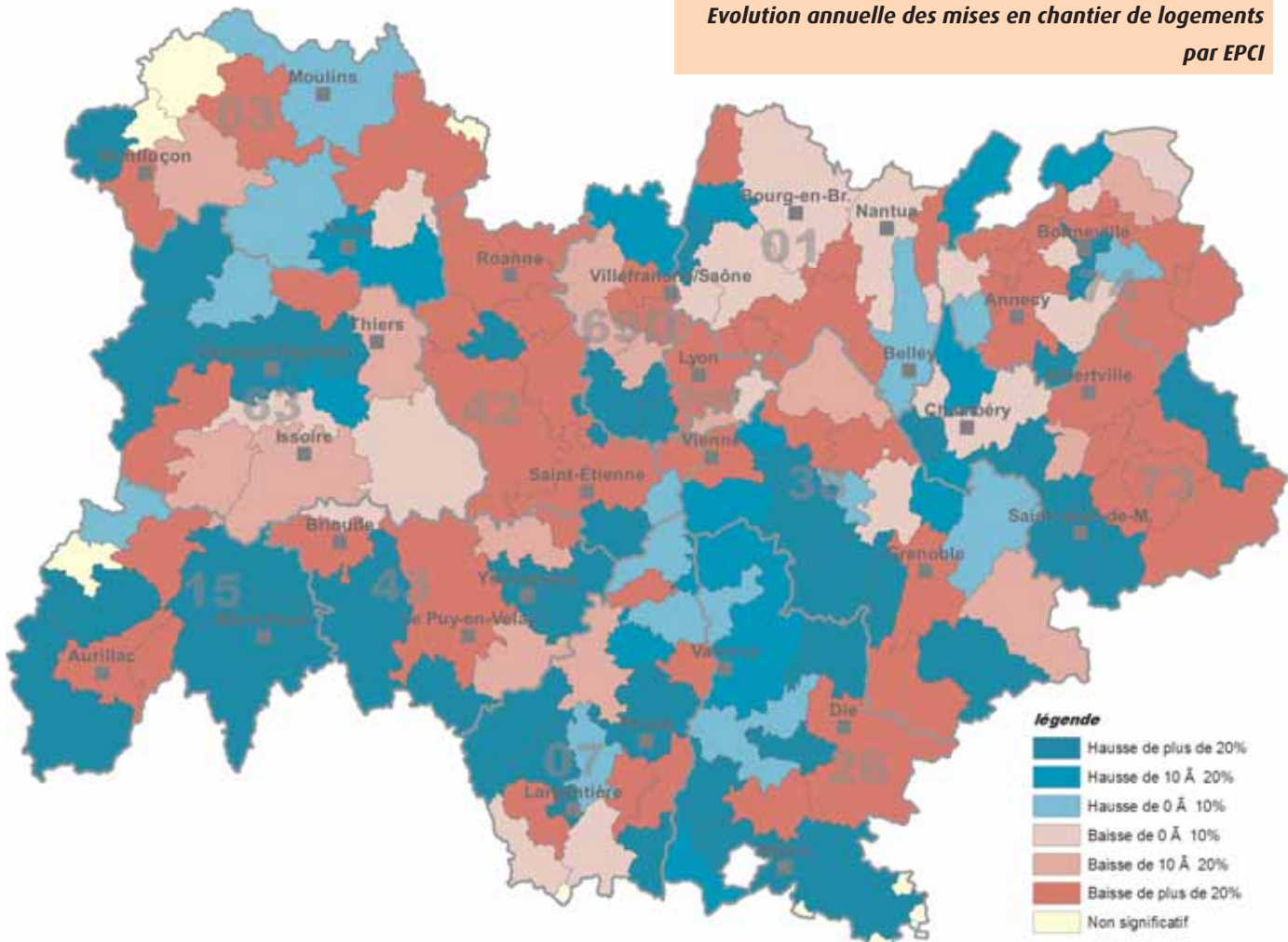
Source : SDES-DREAL, Sit@del2
 Fond IGN BDCARTO, EPCI 2019
 Données annuelles glissantes actualisées
 2^{ème} trimestre 2019 Auvergne-Rhône-Alpes
 En % en date de prise en compte

La construction neuve de logements selon le type

		trim	évol/	an	évol/
		2019 T2	2018 T2	2019 T2	2018 T2
Log. AUTO.	Auvergne-Rhône-Alpes	16 290	9%	60 500	-9%
	individuels purs	4 440	12%	17 540	0%
	individuels groupés	1 810	0%	6 640	0%
	collectifs et résidence	10 050	9%	36 330	-14%
Log. COM.	Auvergne-Rhône-Alpes	12 550	-12%	54 440	-7%
	individuels purs	4 240	-4%	15 870	-6%
	individuels groupés	1 290	-8%	5 660	0%
	collectifs et résidence	7 020	-17%	32 910	-9%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
 en nombre de logements, estimation date réelle

Evolution annuelle des mises en chantier de logements par EPCI



Source : SDES-DREAL, Sit@del2
Fond IGN BDCARTO, EPCI 2019
Données annuelles glissantes actualisées
2^{ème} trimestre 2019 Auvergne-Rhône-Alpes
En % en date de prise en compte

La construction neuve de locaux selon le type

		trim 2019 T2	évol/ 2018 T2	an 2019 T2	évol/ 2018 T2
Locaux AUTORISÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	1 550	20%	5 484	-5%
	Héberg. hôtelier	84	40%	284	3%
	Bureaux	217	18%	854	-8%
	Commerce	160	-1%	499	-27%
	Artisanat	93	32%	366	23%
	Industrie	160	54%	675	-7%
	Exploit. agr. et for.	256	-3%	959	-7%
	Entrepôt	396	115%	1 078	26%
Locaux COMMENCÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	1 008	3%	3 817	1%
	Héberg. hôtelier	84	16%	190	45%
	Bureaux	219	44%	718	23%
	Commerce	78	-31%	287	-41%
	Artisanat	53	20%	203	18%
	Industrie	121	-1%	421	-15%
	Exploit. agr. et for.	196	10%	728	5%
	Entrepôt	96	-16%	577	14%
Service public	160	-13%	693	-1%	

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Pour en savoir plus

Données régionales DREAL sous :

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
rubrique : Développement Durable et Données > Connaissance, observation, statistiques > Logement & Construction

- Cahier statistique n°49, juillet 2019, La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes, 2^{ème} trimestre 2019
- Bases de données territoriales

Données nationales SDES sous :

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

- rubrique : Logement -> Les logements neufs
- St@tInfo n°208 juillet 2019, Construction de logements : Résultats à fin juin 2019 (France entière)
- St@tInfo n°207 juillet 2019, Construction de locaux : Résultats à fin juin 2019 (France entière)

La construction neuve de logements par département

	trim	évol/	an	évol/
	2019 T2	2018 T2	2019 T2	2018 T2
Logements AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	16 290	9%	60 500	-9%
Ain	1 270	-29%	4 900	-20%
Allier	140	-43%	640	-29%
Ardèche	550	22%	2 180	8%
Cantal	220	90%	540	9%
Drôme	860	10%	3 160	-15%
Isère	3 130	96%	10 980	4%
Loire	960	36%	3 530	13%
Haute-Loire	200	-21%	820	-11%
Puy-de-Dôme	1 940	140%	4 980	6%
Rhône	1 140	48%	4 040	13%
Métropole de Lyon	1 900	-4%	7 480	-35%
Savoie	1 150	-37%	4 850	-26%
Haute-Savoie	2 830	-23%	12 390	0%
Logements COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	12 550	-12%	54 440	-7%
Ain	1 090	0%	5 160	5%
Allier	150	-16%	700	-11%
Ardèche	470	2%	1 900	-10%
Cantal	110	49%	440	-10%
Drôme	700	-2%	3 100	1%
Isère	2 100	-18%	8 400	-8%
Loire	740	11%	2 590	-13%
Haute-Loire	180	-42%	740	-22%
Puy-de-Dôme	880	18%	4 110	18%
Rhône	860	2%	2 900	-16%
Métropole de Lyon	1 660	-33%	8 580	-26%
Savoie	1 120	-4%	4 890	8%
Haute-Savoie	2 490	-16%	10 920	-2%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation date réelle

La construction neuve de locaux par département

	trim	évol/	an	évol/
	2019 T2	2018 T2	2019 T2	2018 T2
Locaux AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 550	20%	5 484	-5%
Ain	208	110%	537	-1%
Allier	32	-6%	147	-7%
Ardèche	47	-10%	195	-6%
Cantal	41	-37%	167	-23%
Drôme	109	-20%	523	4%
Isère	213	17%	634	-23%
Loire	150	13%	534	4%
Haute-Loire	51	-17%	202	-8%
Puy-de-Dôme	79	27%	319	-4%
Rhône	226	139%	545	47%
Métropole de Lyon	184	13%	779	-26%
Savoie	109	32%	414	9%
Haute-Savoie	103	-16%	491	-1%
Locaux COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 008	3%	3 817	1%
Ain	71	-2%	246	-26%
Allier	25	-2%	102	-13%
Ardèche	41	41%	142	11%
Cantal	42	10%	159	-4%
Drôme	98	-22%	334	-12%
Isère	90	-43%	426	-20%
Loire	62	-8%	302	-2%
Haute-Loire	44	24%	158	24%
Puy-de-Dôme	45	2%	242	-5%
Rhône	70	73%	262	14%
Métropole de Lyon	259	49%	813	27%
Savoie	81	-7%	282	16%
Haute-Savoie	80	-4%	349	12%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Note explicative

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2, qui s'appuie sur les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier (permis commencés), transmises par les directions départementales des territoires (DDT) et par les centres instructeurs des collectivités locales au service de l'observation et des statistiques (SDES) du ministère en charge de l'Environnement.

Directement obtenues par compilation des informations déposées par les pétitionnaires, les séries en "dates réelles" rattachent l'autorisation ou la mise en chantier à la période où elles se sont effectivement produites, alors que les séries en "dates de prise en compte", comptabilisent les événements au moment de leur enregistrement dans Sit@del2. Constituées par modélisation, les "estimations date réelle" intègrent des informations échappant au circuit de collecte proprement dit tout en rattachant tout événement à sa date de mise en œuvre. Les "estimations date réelle" sont provisoires, l'historique est recalculé tous les mois. Le descriptif de la méthode "estimation date réelle" est disponible sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique : Logement -> Les logements neufs -> La base de données Sitadel2 : méthodologie.

Depuis début 2015, le chiffre de référence pour les autorisations et les mises en chantier de logements est celui des "estimations date réelle" au niveau des départements (dans leur configuration antérieure à la loi du 27 janvier 2014), les régions et la France. Le suivi de la construction de logements en infradépartemental et de la totalité de la construction de locaux non résidentiels reste réalisé en "date de prise en compte" pour le suivi conjoncturel, et en "date réelle" pour les séries longues.

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :
Connaissance, Information,
Développement Durable,
Autorité Environnementale,

Adresse postale :
69453 LYON CEDEX 06
Téléphone : 04 26 28 60 00

Courriel :
stat.lcecc.dreal-ara
@developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication :
Françoise NOARS

Rédaction :
François-Xavier ROBIN

Réalisation :
Grégory BLANC
Bernard TRANCHAND

www.auvergne-rhone-alpes.
developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes.
63033 Clermont-Ferrand

ISSN 2493-5808
Septembre 2019

© DREAL 2019